



QUIZ Choisis la bonne rép

1

Combien de pays membres le Conseil de l'Europe compte-t-il?

- **>** 5
- **47**
- ▶ 12
- 2

Où siège le Conseil de l'Europe?

- À Bruxelles
- À Strasbourg
- À Madrid

3

Quel drapeau a été créé par le Conseil de l'Europe?

- Le drapeau belge
- ► Tous les drapeaux des États membres
- Le drapeau européen



Sur le drapeau européen, il y a 12 étoiles d'or, pourquoi?

- Parce qu'il y a 12 mois dans l'année
- ▶ Parce que le Conseil de l'Europe a 12 ans
- Parce que le chiffre 12 est le symbole de la perfection et de la plénitude

5

De quoi le Conseil de l'Europe est-il le gardien?

- Du droit de vote
- Des droits des animaux
- Des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit

onse parmi les propositions!

- Comment le Conseil de l'Europe fait-il respecter ces droits?
 - ▶ Par des sanctions et des punitions
 - ▶ Par l'application de la Convention européenne des droits de l'homme
 - ► Par un carnet de liaison
 - L'hymne européen est un extrait du prélude de L'Ode à la joie de la 9° Symphonie de Beethoven:
 - ▶ Vrai
 - ► Faux
- Grâce au Conseil de l'Europe, la peine de mort n'est plus pratiquée en Europe:
 - ▶ Vrai
 - ► Faux
- Au fait, c'est quoi une convention?
 - Une bande dessinée
 - Un accord écrit passé entre plusieurs pays
 - ▶ Un secret à ne jamais dévoiler
- Combien de langues différentes sont parlées en Europe?
 - **1**2
 - ▶ Plus de 200
 - **>** 60

Pour plus d'informations:

- Site officiel du Conseil de l'Europe: www.coe.int
- Librairie en ligne: book.coe.int
- Ressources gratuites pour le grand public : edoc.coe.int

Nous vous invitons à vous inscrire à notre lettre d'information et à sélectionner les thèmes qui vous intéressent afin d'être informé régulièrement par courriel des nouvelles parutions dans vos domaines d'intérêt.



http://book.coe.int



http://edoc.coe.int

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

